

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 14 mai 2007, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Dianne Duchesne, Rock Morin, Éric Poiré et Yvan Verville. Étaient également présents la secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt et le contremaître, Richard Michaud.

Absent : Marc Frappier.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2007-05-072

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux des sessions du 10 avril 2007 et celui du 23 avril 2007;
4. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 207 599,12 \$;
 - b) Chèques de paie du mois de avril 2007 :
 - Paie du 10 avril 2007 au montant de 10 446,44 \$;
 - Paie du 24 avril 2007 au montant de 12 257,21 \$;
5. Dépôt des états comparatifs semestriels (dans un seul document);
6. Période de questions;
7. Correspondance reçue et envoyée pour le mois d'avril 2007;
8. Dérogation mineure – Daniel Desjardins et Marielle Parisien;
9. Demande au ministère de l'Environnement afin de modifier la chloration de l'eau potable pour passer au chlore liquide au lieu du chlore gazeux;
10. Soumission camion d'incendie;
11. Mandat au maire, Daniel Rancourt et au conseiller Éric Poiré pour négociation avant expropriation;
12. Entente avec la SIQ concernant le garage et l'entrepôt du MTQ;
13. Don à la Société canadienne du cancer;
14. Engagement de la municipalité versus Tourisme Abitibi-Témiscamingue;
15. Demande de commandite de Vélo Abitibi-Ouest;
16. Suivi – dossier usine de filtration;
17. Vente potentielle de trois terrains de maison mobile, les numéros 12, 14 et 16;
18. Rapport des comités;
19. Questions diverses :
 - a) Lancement du livre de madame Cécile Hélie-Hamel;
 - b) Absences fréquentes;
 - c) Étude pour traitement des ordures ménagères;

20. Période de questions;
21. Information de la secrétaire-trésorière adjointe;
22. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 12, 16, 17, 19a), 19b) et 21 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2007-05-073

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS DU 10 AVRIL 2007 ET CELUI DU 23 AVRIL 2007**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : Les procès-verbaux du 10 avril 2007 et celui du 23 avril 2007 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-074

4. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 207 599,12 \$;
- b) Chèques de paie du mois d'avril 2007 :
 - Paie du 10 avril 2007 au montant de 10 446,44 \$;
 - Paie du 24 avril 2007 au montant de 12 257,21 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. **Dépôt des états comparatifs semestriels**

Une copie des états comparatifs semestriels au 31 mars 2007 est remise à chaque membre du conseil tel que prévu par la loi.

6. **Période de questions**

Aucune question.

7. **Correspondance reçue et envoyée d'avril 2007**

La secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois d'avril 2007.

2007-05-075

8. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
M. DANIEL DESJARDINS ET MME MARIELLE PARISIEN**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite à la publication dans le journal Le Citoyen, édition du 6 mai 2007, d'une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 101, 1^{re} Rue Ouest propriété de monsieur Daniel Desjardins et madame Marielle Parisien;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande avec conditions pour les motifs que la conduite d'alimentation en eau potable se situe dans la marge arrière du terrain et qu'aucun préjudice ne sera causé à l'environnement étant donné la présence d'une haie d'arbres où sera aménagée la piscine;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La demande de dérogation mineure présentée par monsieur Daniel Desjardins et madame Marielle Parisien sur la propriété du 101, 1^{re} Rue Ouest, ville de Macamic, soit acceptée de la façon suivante :

- ↳ Permettre l'installation d'une piscine dans la cour latérale plutôt que dans la cour arrière, tel que décrit au règlement No 93-385 de la Ville de Macamic à la condition de maintenir la haie d'arbres présente en tout temps ou la construction d'une clôture érigée selon les normes des règlements de la ville de Macamic.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-076

9. **DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AFIN DE
MODIFIER LA CHLORATION DE L'EAU POTABLE**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QU' : Une demande soit faite au ministère de l'Environnement afin de modifier la chloration de l'eau potable pour passer au chlore liquide au lieu du chlore gazeux.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-077

10. **SOUSSION CAMION D'INCENDIE**

Soumission reçue :

Monsieur Jean-Noël Frappier 1 001 \$

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE: La Ville de Macamic accepte la soumission de monsieur Jean-Noël Frappier concernant la vente du camion incendie citerne Ford 1974 au montant de 1 001 \$ plus taxes.

QUE: Le directeur général, Denis Bédard ou une des secrétaires-trésorières adjointes, Joëlle Rancourt ou Nicole Bouffard soient autorisés à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution de la présente.

2007-05-078

11. **MANDATAIRE POUR NÉGOCIATION AVANT EXPROPRIATION**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Le maire, Daniel Rancourt et le conseiller Éric Poiré soient mandatés à négocier pour et au nom de la Ville avec madame Huguette Chamberland propriétaire des lots 20, 21 du Rang 4 et monsieur Gilles Alain propriétaire des blocs 115 et 117 pour l'achat de partie de terrain pour le chemin menant sur le site de Fortin-les-Berges.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-079

13. **DON À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic participe à titre de partenaire de Bronze à la levée de fonds du Relais pour la vie au coût de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-080

14. **ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ VERSUS TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Considérant que le tourisme touche et affecte toutes les activités sociales, environnementales, culturelles et économiques d'une région;

Considérant que le tourisme est le secteur d'activité économique dont la croissance est la plus soutenue à l'échelle du monde;

Considérant que l'Abitibi-Témiscamingue possède toutes les caractéristiques et les atouts humains et naturels pour devenir une destination de prédilection pour les touristes;

Considérant qu'une industrie touristique respectueuse des valeurs humaines, des rythmes naturels et des aspirations des citoyennes et citoyens peut s'avérer une composante économique génératrice de qualité de vie;

Considérant que Tourisme Abitibi-Témiscamingue a procédé à une vaste consultation lui permettant de recueillir les perceptions et les aspirations des populations des collectivités de l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que la mission de Tourisme Abitibi-Témiscamingue est de promouvoir notre région pour l'insérer dans l'offre touristique globale, de contribuer à améliorer la qualité de l'accueil et de soutenir les entreprises et les initiatives de l'industrie;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Les membres du conseil municipal s'engagent à favoriser la mise en œuvre de mesures concrètes visant l'augmentation de la qualité de vie de la population de la municipalité de la Ville de Macamic ainsi que l'atteinte des onze visions issues de la réflexion des citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue.

Adoptée à l'unanimité.

2007-05-081

15. **DEMANDE DE COMMANDITE DE VÉLO ABITIBI-OUEST**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic participe financière à la 5^e édition de la Balade à Vélo pour un montant de 25 \$.

Adoptée à l'unanimité.

18. **Rapport des comités**

Le maire Daniel Rancourt et le conseiller Rock Morin font rapport de leur rencontre concernant le niveau du lac.

19. **Questions diverses**

2007-05-082

c) **ÉTUDE POUR TRAITEMENT DES ORDURES**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic mandate la MRC d'Abitibi-Ouest pour poursuivre une étude pour le traitement des ordures.

Adoptée à l'unanimité.

20. **Période de questions**

Aucune question.

2007-05-083

22. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu d'ajourner l'assemblée au 28 mai 2007. Il est 21 h.